

Fiche d'adhésion 2023

Document à remplir et à retourner à l'adresse située en bas de page, par courrier accompagné du règlement de votre cotisation.

1^{ère} adhésion

Renouvellement d'adhésion

Entreprise :

Code NAF :

Secteur d'activité et description :

Nombre de salariés :

Adresse :

Code postal / ville :

Tél. :

Adresse site internet (si présent) :

Adresse e-mail de l'entreprise :

Représentée par

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. bureau :

Tél. mobile :

Adresse e-mail :

Après avoir pris connaissance des statuts complets de l'association,
je demande à adhérer au G.I.R.

Date et signature

Barème des adhésions selon le nombre de salariés

Entreprise créée il y'a moins d'un an	200€ pour les 2 premières années
Jusqu'à 20 salariés	300€
De 21 à 50 salariés	450€
> à 50 salariés	750€

Cette fiche d'adhésion vaut facture - Pensez à en conserver un double pour votre comptabilité. Le G.I.R. est exonéré de la TVA (CGI art. 261-7-b).

GIR
L'ATELIER 3 rue Jean-Monnet 41200 Romorantin-Lanthenay
Adresse e-mail : secretariat@groupe-gear.com

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à GIR - « l'Atelier » 3, rue Jean MONNET - 41200 Romorantin-Lanthenay.